

Réseau Régional Sanitaire de Basse-Normandie

Dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer, il est prévu d'accompagner d'adapter l'anatomocytopathologie aux évolutions technologiques et scientifiques (action 20.2), en développant notamment l'accès aux tumorotheques sanitaires.

Les tumorotheques sont des infrastructures organisées pour la cryoconservation d'échantillons tumoraux de patients atteints de cancer, en réponse à des obligations médicales et sanitaires, et à des objectifs scientifiques.

L'Institut National du Cancer a publié en novembre 2011 des recommandations sur la conservation et l'utilisation des échantillons tumoraux en cancérologie qui précise notamment les indications de cryoconservation à visée sanitaire.

Les pathologies retenues sont :

➤ Les Lymphomes

Lymphomes malins non hodgkiniens (LNH) pour cryopréservation en vue de réalisation d'examens moléculaires et/ou cytogénétiques

➤ Les Sarcomes

Toute tumeur des tissus mous profonde (située en dessous de l'aponévrose superficielle) ou mesurant plus de 5 cm de grand axe doit être cryopréservée. La cryopréservation est particulièrement indispensable chez les patients jeunes, âgés de moins de 40 ans qui sont les plus susceptibles d'être porteurs d'anomalies moléculaires spécifiques.

➤ Les Tumeurs pédiatriques

Toutes tumeurs de l'enfant (moins de 18 ans)

➤ Les Léucémies

Leucémies Aiguës myéloblastique (LAM), Leucémies Aiguës Lymphoblastique (LAL), Leucémie Lymphoïde chronique (LLC).

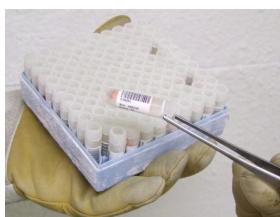
➤ Les Tumeurs cérébrales

➤ Les Tumeurs rectocoliques

Pour les patients de moins de 50 ans

➤ Les Tumeurs du poumon

➤ Les Mésothéliomes



La mission dite sanitaire des tumorotheques est inscrite au sein du dispositif d'autorisation des établissements de santé pour le traitement du cancer. A ce titre, la cryopréservation doit être garantie dans le cas où elle s'avère être un pré-requis à la réalisation des examens moléculaires permettant d'améliorer la prise en charge diagnostique et thérapeutique des patients.

Partenaires du Réseau Régional Sanitaire de Basse -Normandie

Les établissements de santé privés et publics de la région Basse-Normandie

CHU de Caen
Centre François Baclesse
CHIC Alençon Mamers
Clinique St Joseph Alençon
CH d'Argentan
CH Flers
Clinique St Dominique Flers
Polyclinique du Cotentin
Polyclinique de la Manche
Polyclinique de la Baie
Polyclinique Guillard
Hôpital Mémorial St-Lo
Hôpital d'Avranches
Polyclinique du Parc
Clinique de la Miséricorde
Hôpital de Bayeux
Polyclinique de Deauville
Hôpital de Lisieux
CHP ST Martin
Clinique du Parc
Clinique de Vire
Clinique de Lisieux
Hôpital de Lisieux
Hôpital de Bayeux
Hôpital de Falaise
CH Public du Cotentin

Services ou cabinets d'anatomie-cytologie-pathologie (ACP) :

Service d'anatomie-cytologie-pathologie du CHU de Caen
Service d'anatomie-cytologie-pathologie du Centre François Baclesse
Service d'hématologie du CHU de Caen
Service d'anatomie-cytologie-pathologie de Cherbourg

Cabinet d'anatomie-cytologie-pathologie d'Alençon
Cabinet d'anatomie-cytologie - pathologie d'Avranches
Cabinet d'anatomie-cytologie – pathologie de Saint-Louis à Caen
Laboratoire d'anatomie-cytologie – pathologie des Carmes à Caen

Tumorothèque Caen Basse Normandie
RDC du Bâtiment GRECAN, Centre François Baclesse
3 avenue du Général Harris
14076 Caen cedex 5
Tél : + 33 (0)2 31 45 52 74
Fax: + 33 (0)2 31 45 40 74

Ouverture : Du Lundi au Vendredi – 9h /17h

Suspicion de tumeur à cryopréserver dans un but sanitaire

1. Informer le patient (formulaire consentement éclairé)
2. Prévenir le pathologiste

Pour toutes pathologies hors lymphomes et leucémies se référer au protocole correspondant (Fiche Bleue)

Pour tous lymphomes se référer au protocole correspondant (Fiche Jaune)

Pour toutes leucémies (LAM, LAL, LLC) se référer au protocole correspondant (Fiche Blanche)

Recommandations Générales :

- ✓ Prévenir le médecin anatomocytopathologiste (ACP) dès l'arrivée d'une tumeur rare à cryopréserver dans un but sanitaire
- ✓ Informer le patient et le faire signer (formulaire de consentement éclairé)
- ✓ Compléter tous les intitulés de la partie médecin préleveur sur la fiche de traçabilité – tissuthèque ou sur celle de la cellulothèque
- ✓ Obligation de connaître le délai entre exérèse et congélation : Bien Noter l'heure du prélèvement et l'heure de conditionnement des échantillons sur les fiches de traçabilité. (Ne pas excéder 30 minutes, si possible)
- ✓ Prélever les échantillons avec du matériel stérile. Les échantillons devront être de taille égale à 0.5cm³ (1échantillon/cryotube)
- ✓ Immerger les échantillons dans les cryotubes pré remplis de RNALater[®], RPMI ou autre en fonction de la nature du prélèvement. Les identifier (Nom, type échantillon : TT ou TN, date de prélèvement).
- ✓ Penser à réaliser un bloc miroir (fixation et identification du prélèvement miroir)
- ✓ Compléter la partie Anatomie Cytologie Pathologie (tous les items)
- ✓ Pour les envois : contacter

A posteriori :

- ✓ Transmettre le compte-rendu ACP (noter « un ou des prélèvements ont été stockés dans la tumorotheque à visée sanitaire Caen Basse-Normandie. Le prélèvement miroir fixé est représentatif de la lésion ») OU transmettre une lame colorée HES du bloc miroir à la tumorotheque
- ✓ Envoyer la copie du formulaire de consentement éclairé signé à la Tumorotheque

! Dans tous les cas, les échantillons en RNALater[®] doivent être conservés à 4 °C en attendant l'envoi à la Tumorotheque

En cas de problème, approvisionnement ou autre, vous pouvez contacter :
Tumorotheque Caen Basse Normandie : 02 31 45 52 74 (9h/17h)